

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20221214-D-49-2022-BF
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 10
votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, et le quatorze du mois de décembre à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 décembre 2022, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

Mme Véronique BATISSE, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mr Joseph NICOT, M. Romain MUNIER, Mme Séverine CHARLOT, M. Stéphane CHEVILLARD, Mr Gilles GARDIENNET, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, Mme Caroline DORMOY.

Absent(e(s)) excusé(e(s)) : Mme Annie BAUMLIN

Absent(e(s)) non excusé(e(s)) : Mme Estelle TURAN

Ont donné pouvoir : M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE
M. Pierre ARTAUX à Mme Lucie REYNAUD
M. Bruno BIDOYEN à M. Christian CHAUSSALET

Mme Lucie REYNAUD a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

La Première Adjointe ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°7

49/2022

Afin de procéder à l'achat d'un lave-vaisselle pour la salle MTL d'un montant total de 4 687.20 € sur le budget COMMUNE 2022, Madame le Première Adjointe propose d'ouvrir des crédits au compte 2188 – opération 20 (Maison du Temps Libre) pour la somme de 4 700.00 €, comme suit :

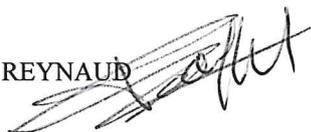
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2184-20 : Maison du Temps Libre	4 700.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 700.00 €	
D 2188-20 : Maison du Temps Libre		4 700.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		4 700.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la révision de crédits proposée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **15 décembre 2022**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance

Lucie REYNAUD



En Mairie, le **15 décembre 2022**
La Première Adjointe,

Véronique BATISSE

